

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

Tenue de l'assemblée publique de consultation, le 4 juillet 2016 à 19h50, pour les personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2016-427 relatif au lotissement.

Le maire explique le projet de règlement et invite les personnes présentes à poser leurs questions. Fin de la consultation à 19h55.

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 4 juillet 2016 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1- Ouverture de la séance

À 20h00, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et suggère de prendre un moment de réflexion.

2- Adoption de l'ordre du jour

2016-07-158

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières : comptes à payer
- 5- Urbanisme :
 - 5.1 Règlement numéro 2016-358-1 amendant le règlement relatif au zonage afin de modifier plusieurs dispositions : adoption du règlement
 - 5.2 Règlement numéro 2016-358-2 amendant le règlement relatif au zonage afin de permettre les projets intégrés d'habitations : dépôt d'une demande pour la tenue d'un registre
 - 5.3 Règlement numéro 2016-427 relatif au lotissement : adoption du second projet
 - 5.4 Avis d'infraction pour le matricule 3713-48-5639
- 6- Première période de questions
- 7- Correspondance
- 8- Vacances estivales : bulletin municipal *La Flûte* du mois d'août
- 9- Assurances municipales : protection pour les risques portant atteinte à l'environnement
- 10- Probation de l'inspecteur municipal
- 11- Contrat pour la conciergerie des bâtiments municipaux : demande d'ajustement
- 12- Servitude d'empiètement dans l'emprise du 8^e Rang pour le bâtiment du matricule 3820-74-6277

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

- 13- Régie intermunicipale d'incendie : loyers (bureau et caserne) pour l'année 2017
- 14- Rapiéçage mécanisé et manuel 2016 : réception provisoire des travaux et paiement
- 15- Rechargement d'accotements des routes : appel d'offres
- 16- Transport adapté de la MRC Brome-Missisquoi : offre pour l'année 2017
- 17- O.M.H. de Sainte-Brigide : demande de budget supplémentaire
- 18- Subvention du Service ambulancier Farnham inc. : demande de transfert de projets
- 19- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : nomination de deux administrateurs
- 20- Terrain des loisirs : projet de terrain de soccer
- 21- Fondation Les Foyers Farnham : demande de commandite
- 22- Défi Ataxie de la Fédération québécoise des sports cyclistes : demande d'autorisation pour circuler sur le réseau routier
- 23- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités
- 24- Varia
- 25- Deuxième période de questions
- 26- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Le « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Approbation des procès-verbaux

2016-07-159

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2016, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Affaires financières : comptes à payer

2016-07-160

Une liste des comptes à payer au 4 juillet 2016 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 33 297,96 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

5- Urbanisme

5.1 Règlement numéro 2016-358-1 amendant le règlement relatif au zonage afin de modifier plusieurs dispositions : adoption du règlement

2016-07-161

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage numéro 2006-358;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire apporter plusieurs modifications au règlement;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 mai 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU que le règlement numéro 2016-358-1 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage soit et est adopté et qu'il est ordonné et statué par le présent règlement ce qui suit :

(Le texte du règlement numéro 2016-358-1 fait partie intégrante de cette résolution comme si au long reproduit et peut être consulté aux archives de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Règlement numéro 2016-358-2 amendant le règlement relatif au zonage afin de permettre les projets intégrés d'habitations : dépôt d'une demande pour la tenue d'un registre

2016-07-162

Considérant qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 6 juin 2016, le Conseil municipal a adopté le second projet du *Règlement numéro 2016-358-2 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de permettre les projets intégrés d'habitations*;

Considérant que ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

Considérant qu'une demande relative à la disposition ayant pour objet d'autoriser les projets intégrés d'habitations dans la zone Mrci-1 peut provenir de cette zone et des zones contiguës;

Considérant qu'une demande valide provenant de la zone Ra-4 a été déposée au bureau municipal dans les délais prescrits afin que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone Mrci-1 et des zones contiguës;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU de procéder à la tenue d'un registre concernant le second projet du règlement numéro 2016-358-2 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Règlement numéro 2016-427 relatif au lotissement : adoption du second projet

2016-07-163

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a le pouvoir, en vertu de la loi, de réviser son règlement relatif au lotissement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer le règlement numéro 2006-361 relatif au lotissement ainsi que ses amendements;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 mai 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU d'adopter le second projet du règlement numéro 2016-427 relatif au lotissement.

(Le texte du second projet du règlement numéro 2016-427 fait partie intégrante de cette résolution comme si au long reproduit et peut être consulté aux archives de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.)

Le maire demande le vote.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

A voté contre : Monsieur le conseiller André Côté, qui n'est pas
 d'accord avec la contribution de 10 % pour fins de
 parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

5.4 Avis d'infraction pour le matricule 3713-48-5639

Le dossier concernant l'avis d'infraction pour le matricule 3713-48-5639 est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

6- Première période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité ou tout autre sujet.

7- Correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 4 juillet 2016. Lecture en est faite.

8- Vacances estivales : bulletin municipal *La Flûte* du mois d'août

2016-07-164

Considérant que le bulletin municipal *La Flûte* est publié le 3^e jeudi de chaque mois;

Considérant que, durant la période estivale, le bureau municipal sera fermé du 1^{er} au 12 août 2016 inclusivement (réf. résolution No 2016-06-139);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de reporter au 4e jeudi du mois d'août la publication du bulletin municipal *La Flûte*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- Assurances municipales : protection pour les risques portant atteinte à l'environnement

2016-07-165

Considérant le courriel daté du 21 juin 2016 de Chapdelaine assurances et services financiers inc. concernant l'ajout d'une protection pour les risques portant atteinte à l'environnement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de demander une soumission pour l'ajout de cette protection à la police d'assurances municipales déjà en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Probation de l'inspecteur municipal

Le dossier concernant la probation de l'inspecteur municipal est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

11- Contrat pour la conciergerie des bâtiments municipaux : demande d'ajustement

Le dossier concernant la demande d'ajustement de contrat pour la conciergerie des bâtiments municipaux est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

12- Servitude d'empiètement dans l'emprise du 8^e Rang pour le bâtiment du matricule 3820-74-6277

2016-07-166

Considérant que le coin extrême ouest du bâtiment situé au 560, 8^e Rang se trouve dans l'emprise du 8^e Rang et que l'ancien propriétaire doit corriger la situation;

Considérant la résolution numéro 2016-06-142 par laquelle la Municipalité autorise la vente d'une parcelle de l'emprise du 8^e Rang au propriétaire du matricule 3820-74-6277 pour un montant de 1,00 \$, et ce, à la condition que l'acheteur assume le paiement des frais de notaire, d'arpentage et de lotissement relatifs à cette transaction;

Considérant que l'arpenteur-géomètre au dossier suggère que la Municipalité accorde au propriétaire actuel une servitude d'empiètement, ce qui éviterait d'effectuer deux nouvelles opérations cadastrales, soit une pour la route et une pour le terrain du matricule 3820-74-6277;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'accorder une servitude d'empiètement dans l'emprise du 8^e Rang pour le bâtiment du matricule 3820-74-6277, et ce, aux frais de l'ancien propriétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13- Régie intermunicipale d'incendie : loyers (bureau et caserne) pour l'année 2017

2016-07-167

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville loue à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville un espace au bureau municipal situé au 555, rue Principale pour loger l'administration de la Régie intermunicipale d'incendie ainsi qu'un espace dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale pour loger la caserne d'incendie;

Considérant que l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec, de mai 2015 à mai 2016, est de 0,7 %;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU de fixer les loyers de la Régie intermunicipale d'incendie, pour l'année 2017, comme suit :

- 276,85 \$ par mois pour la location d'un espace au bureau municipal situé au 555, rue Principale (augmentation de 0,7 % par rapport au loyer de l'année 2016);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

- 31,24 \$ le mètre carré pour la location d'un espace de 275,3 mètres carrés dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale (augmentation de 0,7 % par rapport au loyer de l'année 2016).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14- Rapiéçage mécanisé et manuel 2016 : réception provisoire des travaux et paiement

2016-07-168

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2016 à Béton Mobile St-Alphonse inc. (réf. résolution No 2016-04-75);

Considérant que les travaux sont terminés et sont jugés satisfaisants;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- de procéder à la réception provisoire des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2016 réalisés par Béton Mobile St-Alphonse inc. sur les routes municipales;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 187 257,68 \$ (taxes incluses) à Béton Mobile St-Alphonse inc. pour le paiement du contrat et de retenir un montant de 9 855,67 \$ (taxes incluses) à titre de garantie des travaux, et ce, conformément au contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

15- Rechargement d'accotements des routes : appel d'offres

2016-07-169

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU d'autoriser la préparation et l'envoi d'un appel d'offres par invitation en vue d'obtenir des soumissions pour le rechargement d'accotements des routes pour l'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16- Transport adapté de la MRC Brome-Missisquoi : offre pour l'année 2017

2016-07-170

Considérant la lettre datée du 28 juin 2016 de la MRC Brome-Missisquoi concernant la demande d'adhésion de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville au service de transport adapté;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

Considérant que les quotes-parts des municipalités participantes sont calculées au prorata de la population et que pour l'année 2016, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville aurait payé 454 \$ en transport collectif et 5 436 \$ en transport adapté;

Considérant qu'un ajustement annuel sera appliqué aux quotes-parts et à la tarification pour l'année 2017;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'adhérer au service de transport adapté et de transport collectif de la MRC Brome-Missisquoi pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17- O.M.H. de Sainte-Brigide : demande de budget supplémentaire

2016-07-171

Considérant la lettre datée du 9 juin 2016 de la Société d'habitation du Québec concernant la révision budgétaire 2016 de l'Office municipal d'habitation (O.M.H.) de Sainte-Brigide;

Considérant que ce budget révisé tient compte des variations qui ont eu lieu au niveau des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation et que la part de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville s'élève à 6 640 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- d'approuver la demande de budget supplémentaire de l'O.M.H. de Sainte-Brigide, telle que présentée;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 6 640 \$ à l'O.M.H. de Sainte-Brigide représentant le paiement de la contribution municipale de 10 % au budget supplémentaire de l'O.M.H.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

18- Subvention du Service ambulancier Farnham inc. : demande de transfert de projets

2016-07-172

Considérant que suite à la cessation de ses activités, le Service ambulancier Farnham inc. a une subvention de 50 000 \$ à offrir à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour la réalisation d'un projet relatif à la sécurité et à la santé des citoyens de la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

Considérant que la Municipalité a étudié plusieurs projets dont celui d'une plateforme élévatrice au Centre municipal;

Considérant que la Municipalité a demandé un délai jusqu'au 31 décembre 2016 pour la réalisation d'un projet admissible à cette subvention;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU :

- de transmettre au Service ambulancier Farnham inc. une liste des projets étudiés par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, à savoir :
 - des panneaux d'adresses civiques de type 9-1-1;
 - une génératrice stationnaire au bureau municipal, qui est le centre de coordination en cas de mesures d'urgence;
 - un panneau de signalisation lumineux pour la traverse scolaire située sur la rue Principale (Route 104) devant à l'église;
 - un parc de mise en forme multigénération sur le terrain des loisirs;
- de demander au Service ambulancier Farnham inc. d'indiquer à la Municipalité quels sont les projets admissibles à la subvention de 50 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : nomination de deux administrateurs

2016-07-173

Considérant qu'il y a deux postes d'administrateurs à combler au Conseil d'administration des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc.;

Considérant que trois résidants de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ont soumis leur candidature, soit Monsieur Stéphane Surprenant, Madame Marjolaine Boulais et Monsieur Kevin Boucher;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU de nommer Monsieur Stéphane Surprenant et Madame Marjolaine Boulais pour siéger au Conseil d'administration des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. à titre d'administrateurs.

Le maire demande le vote.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu
 qui sont tous les deux en faveur de la
 nomination de Monsieur Stéphane Surprenant
 et de Monsieur Kevin Boucher.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

2016-07-174

20- Terrain des loisirs : projet de terrain de soccer

Considérant la lettre datée du 17 juin 2016 des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. concernant le projet de terrain de soccer qui pourrait être aménagé sur le terrain des loisirs à l'aide d'une subvention du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150);

Considérant que « Les Loisirs aimeraient également que le Conseil municipal prenne une décision concernant l'avenir du terrain du parc équestre qui est [...] l'emplacement de premier choix pour le futur terrain de soccer »;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Thériault

ET RÉSOLU d'autoriser les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. à présenter une demande de subvention au Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) pour la réalisation d'un terrain de soccer sur le terrain du parc équestre, qui est situé sur le terrain des loisirs de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2016-07-175

21- Fondation Les Foyers Farnham : demande de commandite

Considérant la demande d'aide financière faite par Monsieur Yves Larocque pour la Fondation Les Foyers Farnham;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ au nom de la Fondation Les Foyers Farnham, et ce, à titre de don.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

2016-07-176

22- Défi Ataxie de la Fédération québécoise des sports cyclistes : demande d'autorisation pour circuler sur le réseau routier

Considérant la lettre datée du 21 juin 2016 de Madame Laure Hennebique, chargée de projets à la Fédération québécoise des sports cyclistes, concernant le Défi Ataxie et demandant une autorisation écrite pour circuler sur le réseau routier de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

Considérant que le Défi Ataxie est un événement organisé au profit de l'organisme Ataxie Canada – Fondation Claude St-Jean fondé en 1972 et ayant pour mission de regrouper les personnes atteintes d'ataxie et celles impliquées dans les soins et la recherche;

Considérant qu'environ 150 cyclistes effectueront un passage dans la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville le dimanche 28 août 2016, approximativement entre 10h30 et 11h30, et emprunteront le chemin Saint-François et le rang des Écossais;

Considérant que ces cyclistes seront techniquement bien encadrés pour effectuer ce parcours;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU d'autoriser le Défi Ataxie à circuler sur le réseau routier de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville le 28 août 2016, à la condition que les organisateurs de cette activité assument la responsabilité de tout accident pouvant survenir durant le parcours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23- Rapports de l'inspecteur municipal, du maire et des comités

Le maire fait lecture du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de juin 2016.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

24- Varia

24.1 Règlement numéro 2016-357-1 relatif au plan d'urbanisme : avis de motion

Avis de motion

Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann donne un avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil municipal adoptera le règlement numéro 2016-357-1 amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme afin de permettre les usages commerciaux dans l'affectation agricole du territoire.

24.2 Règlement numéro 2016-358-3 relatif au zonage : avis de motion

Avis de motion

Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann donne un avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil municipal adoptera le règlement numéro 2016-358-3 amendant le règlement relatif au zonage afin de modifier les usages complémentaires à une résidence en zone agricole.

24.3 Terrain des loisirs – Recommandations des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. : suivi

2016-07-177

Considérant la résolution numéro 2016-06-155 par laquelle la Municipalité approuve toutes les recommandations des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. relatives à l'utilisation et à la gestion du terrain des loisirs;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 4 juillet 2016**

Considérant que certains membres du Conseil municipal ont des questions par rapport aux recommandations des Loisirs qui ont été approuvées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU de demander un avis juridique sans frais au nouveau Service d'assistance juridique de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) concernant *l'Entente relative à l'utilisation du parc équestre de Sainte-Brigide-d'Iberville.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24.4 Émission « La petite séduction » : suivi

Madame la conseillère Carole Laroche demande un suivi concernant l'émission « La petite séduction ».

Des membres du Comité organisateur sont présents dans la salle et répondent aux questions du Conseil municipal.

« La petite séduction » de Sainte-Brigide-d'Iberville sera télédiffusée à Radio-Canada le mercredi 13 juillet 2016 à 20h00.

25- Deuxième période de questions

Le maire invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

26- Levée de la séance

2016-07-178

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario van Rossum, maire

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussigné, Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec.*

Mario van Rossum, maire